

08 jan 2021 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 8 janvier 2021

## Projet de circulaire relative au contrôle budgétaire 2021

Sur proposition de la secrétaire d'Etat au Budget Eva De Bleeker, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire contenant les directives relatives au contrôle budgétaire 2021.

Le projet de circulaire précise les hypothèses utilisées par le SPF Stratégie et Appui (BOSA) ainsi que le calendrier et les modalités prévues pour la préparation du contrôle budgétaire 2021, ainsi que pour la préparation de la note du Comité de monitoring du 11 mars 2021.

La circulaire demande également au Comité de monitoring d'établir pour le 11 mars 2021 une actualisation de la projection pluriannuelle 2021-2024. Les estimations doivent se baser entre autres sur les paramètres macroéconomiques du budget et des prévisions pluriannuelles du Bureau fédéral du Plan.

Il est important dans cet exercice d'avoir une idée claire de l'impact sur les recettes et les dépenses des mesures spécifiques prises par le Gouvernement dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus. De plus, un suivi permanent sera désormais assuré sur l'impact des mesures budgétaires prises par le Gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection  
des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://debleeker.belgium.be>  
[info.debleeker@just.fgov.be](mailto:info.debleeker@just.fgov.be)

Bavo De Mol  
Porte-parole  
+32 476 60 08 91  
[bavo.demol@just.fgov.be](mailto:bavo.demol@just.fgov.be)